

Commission Officiels 2012/2013

par Robert GIL

Comme d'habitude et depuis quelques années, difficile de mobiliser et recruter des parents pour être bénévoles et venir avec nous officier au bord des bassins.

Le déficit en officiels A est important. Les mêmes officiels se retrouvent sur le bord des bassins depuis de nombreuses années et souvent leurs enfants ne nagent plus depuis longtemps. Le nombre des officiels B est stable, par contre les officiels C sont trop nombreux.

TENUES : Pour le début de la saison 2013-2014, le comité régional de Languedoc-Roussillon va mettre en place un polo ou une chemise avec le logo de la FFN et celui du Comité régional de Languedoc-Roussillon.

Attention! Seuls les officiels à jour de leur licence, ayant effectués une mise à jour de moins de deux ans et ayant effectués minimum 8 réunions durant la saison 2012 – 2013 seront pris en compte.

RAPPELS :

Chaque officier A B et C doit obligatoirement participer une fois tous les 2 ans à un recyclage.

Depuis le 1er janvier 2010, pour que soit validé annuellement, les cartes d'officiels A, B et C : il faut que le titulaire de la carte est officié au minimum à : 4 réunions différentes dans la saison pour un officier C et 8 réunions pour un officier A ou B.

ATTENTION !

Cette année, l'officiel A B ou C d'Eté comme d'Hiver, qui ne sera pas à jour dans sa remise à niveau, sera refusé par ExtraNat Officiels lors d'une inscription sur une compétition.

En effet, la cellule informatique de la FFN, installe un logiciel (actuellement lancement de la phase de chargement des données) qui fonctionnera de la manière suivante:

1 - / la commission fédérale « Juges et Arbitres, gèrera les officiels qui apparaitront sur les listes FFN, LEN et FINA.

2 - / Les comités régionaux auront la gestion des officiels A, B et C avec possibilité de déléguer aux départements pour certains niveaux.

Chaque officier pourra grâce à son mot de passe délivré par la FFN lors de sa première licence ou pour les plus anciens par courrier, consulter sur ExtraNat ses coordonnées et suivre son suivi de carrière dans les différentes compétitions (Régionales et Départementales).

NOUVEAUTES :

Lors des compétitions régionales, les Officiels s'inscriront directement pour le jury sur un ordinateur mis à leur disposition, le juge arbitre après avoir affecté le jury aux différents postes saisira en ligne celui-ci.